

TOURISME

Données de cadrage⁽¹⁾

L'offre globale d'hébergement en région Poitou-Charentes est de l'ordre de **775 000 lits** en 2000. Ce chiffre représente 15 % de la capacité d'accueil des régions atlantiques⁽²⁾ qui comptabilisent environ 5 millions de lits⁽³⁾.

L'offre touristique « marchande⁽⁴⁾ » du Poitou-Charentes est d'environ **285 000 lits** en 2000 (soit 37 % de l'offre globale de la région). **62 % de cette offre est concentrée en Charente-maritime.**

La région Poitou-Charentes est au 12^e rang national pour l'hôtellerie⁽⁵⁾ et 7^e rang national pour l'hôtellerie de plein air⁽⁶⁾.

Positionnement national des régions atlantiques en matière de fréquentation de l'hébergement marchand

| Classement selon le rang | Hôtellerie | Hôtellerie de plein air |
|--------------------------|-----------------|-------------------------|
| Aquitaine | 5 ^e | 2 ^e |
| Bretagne | 7 ^e | 4 ^e |
| Pays de la Loire | 11 ^e | 5 ^e |
| Poitou-Charentes | 12 ^e | 6 ^e |

IAAT
Source :
Direction du tourisme

En Poitou-Charentes, **11 350 000 nuitées⁽⁸⁾** ont été comptabilisées en 2000 dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air. La région se situe au 12^e rang national pour l'hôtellerie et au 6^e rang national pour l'hôtellerie de plein air.

Positionnement national des régions atlantiques en matière de fréquentation de l'hébergement marchand

| Classement selon le rang | Hôtellerie | Hôtellerie de plein air |
|--------------------------|-----------------|-------------------------|
| Aquitaine | 5 ^e | 2 ^e |
| Bretagne | 7 ^e | 4 ^e |
| Pays de la Loire | 11 ^e | 5 ^e |
| Poitou-Charentes | 12 ^e | 6 ^e |

IAAT
Source :
Direction du tourisme

D'après l'enquête du Suivi des déplacements touristiques des français réalisée par la SOFRES⁽⁹⁾, les français ont effectué **34 millions de nuitées** en 1999 en Poitou-Charentes. Cela situe la région au 9^e rang après la Bretagne (4^e rang), l'Aquitaine (5^e rang) et les Pays de la Loire qui, avec 21 millions de nuitées de plus que Poitou-Charentes, se positionnent au 6^e rang.

D'après une étude de l'INSEE, **33 710 salariés** ont travaillé dans le domaine du tourisme en 1997 en Poitou-Charentes. L'emploi lié au tourisme représente 4,4 % de l'emploi salarié total. 68 % des emplois touristiques en Poitou-Charentes sont des emplois de haute-saison. 1 emploi sur 3 est directement lié à la restauration.

Les zones littorales, les villes chefs-lieux et la zone Futuroscope regroupent 90 % des emplois salariés liés à la fréquentation touristique.

¹⁾ Mémento du tourisme, Direction du tourisme, édition 2000.
Suivi des Déplacements touristiques des français, SOFRES, édition 1998.
Base de données, Comité régional du tourisme Poitou-Charentes, mise à jour au 01 janvier 2001.

²⁾ La Façade atlantique recouvre, dans le cadre de cette présentation, les régions Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine.

³⁾ Un lit touristique est l'unité de mesure de l'offre touristique.
La répartition du nombre de lits peut se faire de plusieurs façons.
La distinction entre les modes d'hébergement :

| | |
|------------------------|--------------------------------------|
| hôtels homologués | nombre de chambres x 2 |
| campings | nombre d'emplacements x 3 |
| gîtes | nombre de gîtes x 4 |
| résidences secondaires | nombre de résidences secondaires x 5 |

⁴⁾ L'offre marchande est la capacité d'accueil des hébergements touristiques commercialisables.
Offre non marchande : les résidences secondaires et l'hébergement « chez parents et amis » n'entrent pas dans l'offre marchande.

⁵⁾ Hôtellerie : un hôtel est un établissement commercial qui offre des chambres meublées à une clientèle qui n'y élit pas domicile. Le niveau de confort est indiqué par le nombre d'étoiles. L'hôtellerie non classée, dite « de Préfecture », n'est pas comptabilisée ici (arrêté du 14 février 1986).

⁶⁾ Hôtellerie de plein air : les terrains de camping sont mis à la disposition des touristes sous forme d'emplacements. Un terrain de camping peut être public, privé ou associatif. Le niveau de confort est également indiqué par le nombre d'étoiles (arrêté du 11 janvier 1993).

⁷⁾ Un gîte rural est un meublé touristique. Les locations d'un gîte rural se font au week-end, à la semaine ou au mois : il est classé en fonction de son confort et de son environnement par épis (arrêté du 1^{er} avril 1997).
Le village de vacances est un hébergement qui combine la restauration et l'animation (arrêté du 8 décembre 1982).

⁸⁾ Une nuitée désigne une nuit passée dans un hébergement par un touriste. Par exemple, un couple séjournant 2 nuits totalisera 4 nuitées.

⁹⁾ Le SDT est une enquête mensuelle qui vise à connaître l'ensemble des déplacements touristiques des français de 15 ans et plus, quels que soient leur motif (personnel, professionnel ou mixte) et leur durée, à l'exclusion des excursionnistes.

TOURISME

Fréquentation touristique⁽¹⁾

En 2000, sur la **Façade atlantique**, **60 millions de nuitées** en hôtellerie et hôtellerie de plein air ont été recensées, dont 14 millions réalisées par la clientèle étrangère, soit **23 % du total**.

L'hôtellerie totalise **25 millions de nuitées**, dont 16 % réalisées par la clientèle étrangère.

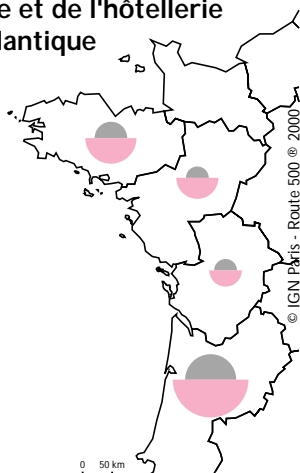
L'hôtellerie de plein air totalise, en 2000, **35 millions de nuitées**, dont 30 % réalisées par la clientèle étrangère.

Fréquentation de l'hôtellerie et de l'hôtellerie de plein air sur la Façade atlantique (2000)

Nombre de nuitées (en millions)



■ Hôtel
■ Hôtellerie de plein air



IAAT

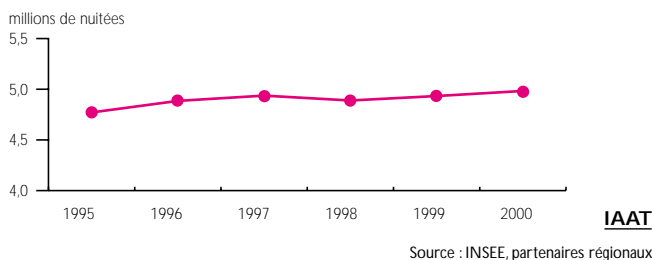
Source : INSEE, partenaires interrégionaux et régionaux

Avec plus de **11 millions de nuitées** en hôtellerie et hôtellerie de plein air, **la région Poitou-Charentes** représente 19 % des nuitées des quatre régions atlantiques. La clientèle étrangère a réalisé, en 2000, 1,8 million de nuitées, soit 16 % de la fréquentation régionale.

Dans l'hôtellerie, avec **5 millions de nuitées** en 2000, Poitou-Charentes totalise 20 % de la fréquentation de la Façade atlantique.

Malgré un fléchissement en 1998, l'augmentation du nombre de nuitées est de 4 % entre 1995 et 2000, soit 210 000 nuitées supplémentaires. L'essentiel de cette croissance profite au département de la Vienne.

Evolution de la fréquentation hôtelière en Poitou-Charentes



En 2000, deux départements (Charente-Maritime et Vienne) enregistrent environ **2 millions de nuitées chacun** (soit 80 % de l'ensemble des nuitées de la région). La concentration de la fréquentation est forte, 85 % dans la zone Poitiers-Futuroscope pour la Vienne et 83 % dans la zone littorale pour la Charente-Maritime. Toutefois, ces départements sont déficitaires en clientèles étrangères par rapport à l'ensemble de la Façade atlantique (10,6 % en Charente-Maritime et 13,3 % dans la Vienne).

Evolution de la fréquentation hôtelière par département

| | Nombre de nuitées | | Evolution |
|-------------------------|-------------------|------------------|---------------|
| | 1995 | 2000 | 1995/2000 (%) |
| Charente | 484 843 | 478 730 | -12,6 |
| Charente-Maritime | 1 945 305 | 2 013 980 | -3,5 |
| Deux-Sèvres | 445 504 | 454 250 | 2 |
| Vienne | 1 895 255 | 2 036 120 | 7,4 |
| Poitou-Charentes | 4 770 943 | 4 983 070 | 4,5 |

IAAT

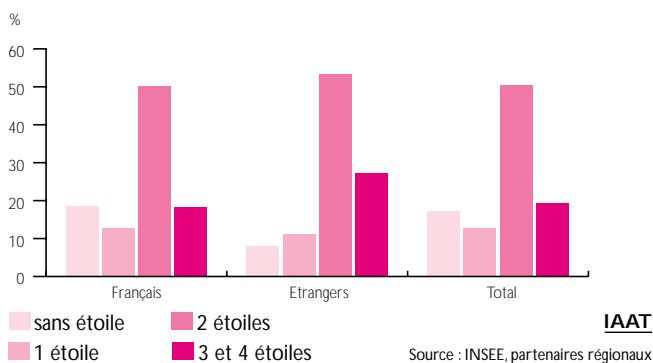
Source : INSEE, partenaires régionaux

⁽¹⁾ Direction du tourisme pour la fréquentation dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air des régions de la Façade atlantique, mise à jour au 01 mars 2001.
Fiches INSEE pour la fréquentation dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air, édition 2001.
Enquête réalisée auprès des lieux de visite du Poitou-Charentes par le Comité régional du tourisme Poitou-Charentes, édition 2001.

TOURISME

Les hôtels classés 2 étoiles réalisent 50,6 % de la fréquentation totale.

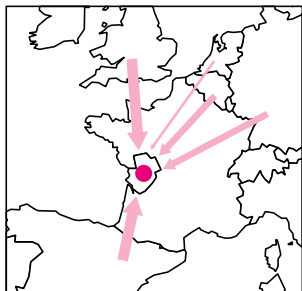
Fréquentation française et étrangère dans l'hôtellerie en Poitou-Charentes selon le classement (2000)



La part de la clientèle étrangère est de **12,2 %**, soit environ 600 000 nuitées. Les principales nationalités sont les britanniques (27,3 %), les espagnols (22,9 %), les belges (14 %) et les allemands (10,6 %).

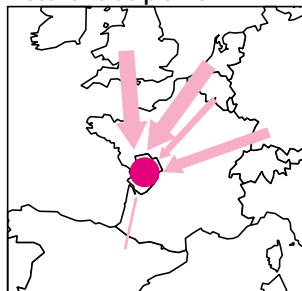
Clientèle étrangère en Poitou-Charentes

Hôtellerie



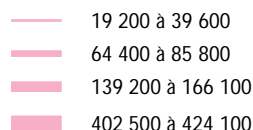
autres européens :
(Italiens-Suisses) 45 122 nuitées
autres nationalités :
(Canadiens-Américains) 69 050 nuitées

Hôtellerie de plein air

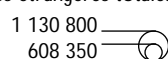


autres européens :
(Italiens-Suisses-Danois) 31 439 nuitées
autres nationalités : 23 286 nuitées

Nombre de nuitées



Nuitées étrangères totales



0 250 km

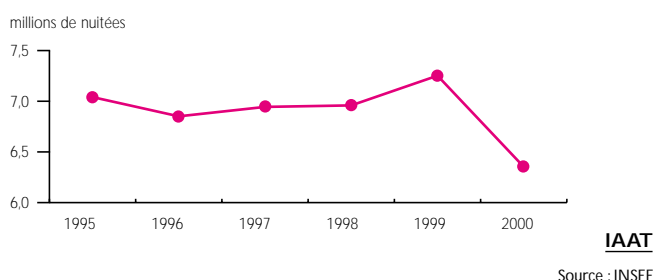
Source : INSEE, partenaires régionaux

Dans l'hôtellerie de plein air, la région Poitou-Charentes réalise en 2000, **6,3 millions de nuitées**, soit 19 % des nuitées de la Façade atlantique.

La clientèle étrangère représente 18 % de la fréquentation de ce type d'hébergement, contre 34 % en région Aquitaine par exemple.

Depuis 6 ans, le volume des nuitées tend à stagner (environ 7 millions). Pour des raisons multiples (tempête de décembre 1999, « pollution médiatique » du naufrage de l'Erika, météorologie pas toujours clémente, etc.), un net recul est à signaler en 2000.

Evolution de la fréquentation de l'hôtellerie de plein air en Poitou-Charentes



De par sa spécificité touristique, la **Charente-Maritime** est le département le plus fréquenté dans le domaine de l'hôtellerie de plein air (**91% des nuitées régionales**). La concentration est très marquée dans le Royannais (près de 2,2 millions de nuitées), l'île d'Oléron (1,5 millions) et l'île de Ré (1,3 millions).

Evolution de la fréquentation de l'hôtellerie de plein air par département

| | Nombre de nuitées | | Evolution 1995/2000 (%) |
|-------------------------|-------------------|------------------|----------------------------|
| | 1995 | 2000 | |
| Charente | 136 436 | 113 586 | -16,7 |
| Charente-Maritime | 6 343 883 | 5 759 174 | -9,2 |
| Deux-Sèvres | 155 367 | 156 530 | 0,7 |
| Vienne | 405 187 | 323 577 | -20,1 |
| Poitou-Charentes | 7 040 873 | 6 352 867 | -9,8 |

IAAT

Source : INSEE, partenaires régionaux

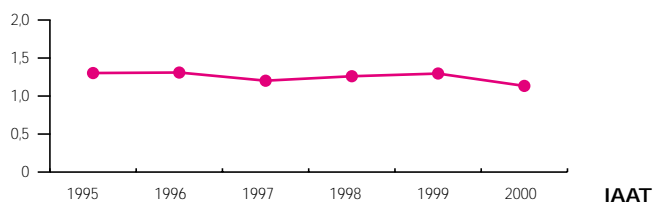
TOURISME

Les étrangers privilégient nettement les établissements de « standing » (46 % se dirigent vers les campings classés 4 étoiles). Alors que la progression de la clientèle étrangère était régulière depuis 1997, un net retrait est à signaler en 2000. La part du volume des nuitées étrangères n'est que de **18 %**.

Les Britanniques (37,5 %), les Néerlandais (35,6 %), les Allemands (14 %) et les Belges (6,7 %) sont les principales clientèles étrangères.

Evolution du nombre de nuitées étrangères

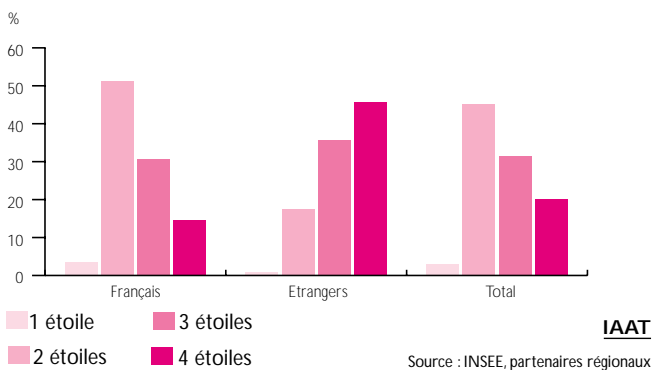
millions de nuitées



IAAT
Source : INSEE

Les campings classés 2 étoiles sont, de loin, les plus fréquentés (45,2 % des nuitées).

Fréquentation française et étrangère dans l'hôtellerie de plein air en Poitou-Charentes selon le classement (2000)



IAAT
Source : INSEE, partenaires régionaux

Les lieux de visite⁽¹⁾ ont comptabilisé en 2000 environ 6,4 millions de visiteurs en Poitou-Charentes.

Les lieux de visite non culturels totalisent 68 % de la fréquentation régionale. Parmi ceux-ci, les lieux de visite, recevant plus de 20 000 visiteurs, enregistrent 74 % de la fréquentation régionale.

Les départements de la Vienne et de la Charente-Maritime sont les plus fréquentés : environ 5,6 millions de visiteurs soit près de 90 % de la fréquentation régionale.

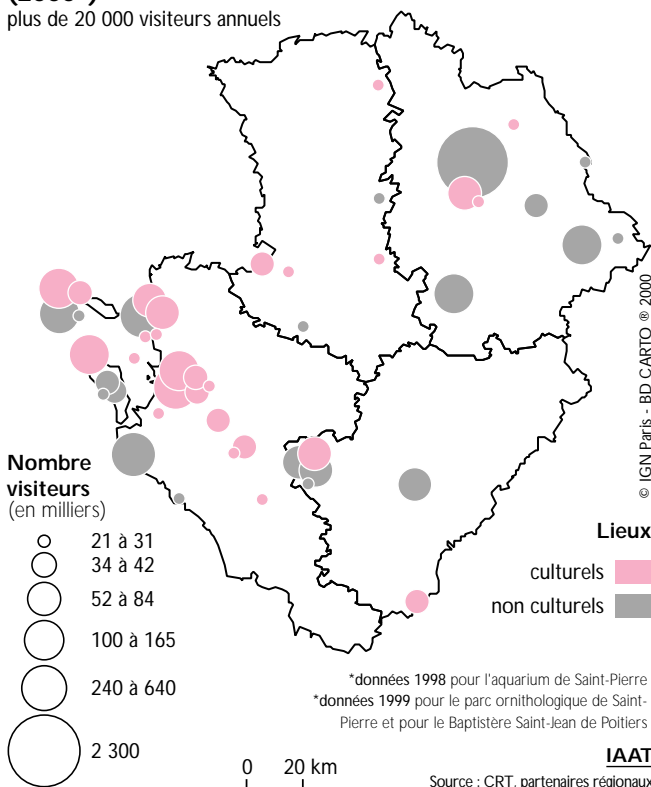
Les trois lieux de visite les plus fréquentés en 2000 sont le **Futuroscope** (2,3 millions de visiteurs), le **Zoo de la Palmyre** (630 000) et l'**Aquarium de La Rochelle** (420 000)⁽²⁾.

Ces trois pôles connaissent une certaine érosion de leur fréquentation sur les cinq dernières années.

Des centres d'intérêt plus tournés vers des produits du terroir, tels les **maisons de cognac**, maintiennent leur fréquentation.

Lieux de visite avec billetterie en Poitou-Charentes (2000*)

plus de 20 000 visiteurs annuels



⁽¹⁾ L'Observatoire national du tourisme distingue deux catégories de lieux de visite : les lieux de visite culturels et les lieux de visite non culturels. Les premiers regroupent les édifices religieux, les châteaux et architectures civiles remarquables, les citadelles, les forteresses et architectures militaires, les sites et musées archéologiques, les musées des beaux arts, les musées et sites historiques, les écomusées et musées d'art et de tradition populaire, les muséums et musées d'histoire naturelle et les musées thématiques.

Les seconds, les parcs récréatifs et les bases de loisirs, les parcs animaliers, les grottes, les gouffres, les avens et les grottes préhistoriques, les sites et villages pittoresques, les parcs et jardins, les festivals, spectacles et manifestations, les sites industriels et visites techniques.

⁽²⁾ Dans le système actuel d'observation, ces données restent relatives compte-tenu des modes de comptage différents, de la variance de la période d'ouverture et des phénomènes propres à chaque site comme l'extension ou la réduction de la période d'ouverture, de nouveaux aménagements, travaux de réparation liés à la tempête de décembre 1999, etc.

TOURISME

Offre touristique⁽¹⁾

La **Façade atlantique** comptabilise environ **1,7 million de lits en hébergement marchand**, soit près de 20 000 structures touristiques.

L'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air, sur l'ensemble des quatre régions représentent 75,5 % de l'offre marchande.

Les meublés touristiques constituent 15 % de l'offre marchande. La capacité d'accueil des villages de vacances et des maisons familiales de vacances est d'environ 94 000 lits, soit 6 % de l'offre totale.

L'hébergement chez l'habitant ne constitue que 3,2 % de l'offre atlantique (5,7 % en Bretagne).

L'**offre non marchande**, constituée essentiellement par les résidences secondaires, compte **3,2 millions de lits**, soit 63 % de la capacité d'accueil proposée sur la Façade atlantique.

La région **Poitou-Charentes** totalise, en 2000, **285 000 lits en hébergement marchand**, soit un peu plus du tiers de la capacité d'accueil totale régionale et 16 % de la capacité d'accueil de la Façade atlantique.

Plus de la moitié de la capacité d'accueil marchande (**58 %, soit 164 100 lits**) relève de **l'hôtellerie de plein air**. La Charente-Maritime concentre pratiquement les 3/4 du parc régional pour ce type d'hébergement.

Les établissements classés 2 étoiles représentent plus de la moitié du parc, contre seulement un tiers pour les 3 et 4 étoiles. La taille moyenne des campings, en Poitou-Charentes, est de 120 emplacements (de 54 emplacements dans les campings classés 1 étoile à 260 en 4 étoiles). Cette moyenne est relativement proche de celle de la France. En revanche, les Pays de la Loire et l'Aquitaine ont des moyennes supérieures (respectivement 130 et 150).

Les meublés, avec plus de 58 000 lits, représentent plus de 20 % de l'offre marchande.

Environ **36 000 lits sont recensés dans l'hôtellerie en Poitou-Charentes** (13 % de l'offre marchande).

Leur répartition connaît une certaine concentration spatiale. Ainsi, plus de la moitié des hôtels de la région se situe en Charente-Maritime et la zone Futuroscope représente le quart de l'offre du département de la Vienne.

Les établissements hôteliers classés **2 étoiles** représentent environ **61 % du parc régional**. Le poids des hôtels classés 4 étoiles dans la région est minime (0,9 %).

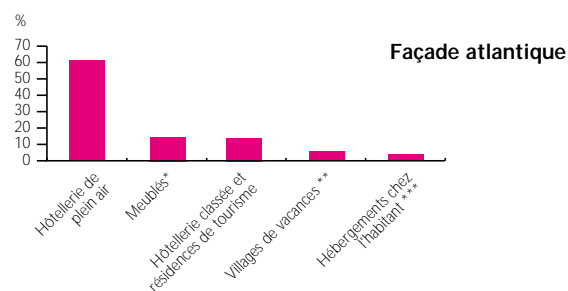
Les gîtes ruraux et les chambres d'hôtes labellisés « Gîtes de France » représentent 3,5 % de l'offre marchande.

La capacité d'accueil des **gîtes ruraux** est d'environ **7 300 lits** et 70 % de l'offre régionale concerne les gîtes classés **1 épi et 2 épis**.

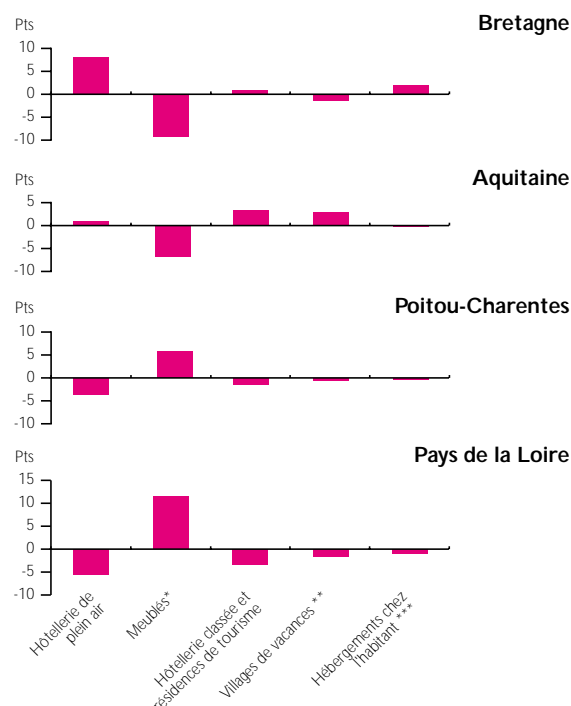
La **Charente-Maritime** concentre 42 % du parc des gîtes ruraux.

L'**offre non marchande**, représentée par les résidences secondaires, totalise 491 000 lits, soit 63 % de la capacité d'accueil régionale.

Offre marchande sur la Façade atlantique (2000)



Positionnement des régions par rapport à la Façade atlantique (écart au profil moyen)



* y compris meublés classés et meublés labellisés "Clévacances"

** y compris maisons familiales

*** gîtes ruraux et chambres d'hôtes labellisés

IAAT

Source : ORT Aquitaine, Bretagne, Pays de la Loire, Cellule d'observation Poitou-Charentes, Janvier 2000

⁽¹⁾ Sites Internet des autres régions atlantiques pour l'offre marchande et non marchande, mise à jour au 01 janvier 2001 : www.cr-pays-de-la-loire.fr ; www.crt-aquitaine.fr ; <http://perso.wanadoo.fr/o.r.t.bretagne>.

Comités régionaux du tourisme de chaque région atlantique, mise à jour au 01 janvier 2001.

Recensement de la Population 1999, Les cahiers Décimal, INSEE Poitou-Charentes, édition juillet 1999, pour l'offre non marchande + site Internet : www.insee.fr.

Base de données du CRT pour la capacité d'accueil des hôtels et campings classés, mise à jour au 01 janvier 2001.

Relais départementaux des gîtes de France de chaque département du Poitou-Charentes pour la capacité des gîtes ruraux labellisés « Gîtes de France ».

TOURISME

Le point sur ⁽¹⁾...

La thalassothérapie⁽²⁾

En **1999**, la thalassothérapie enregistre environ **106 700 journées-cures** avec 6 établissements. Une seule station, celle de **Châtelailлон-Plage**, réalise près de **30 % de la fréquentation du département**.

Le thermalisme⁽³⁾

Les 4 établissements thermaux ont réalisé près de **500 000 journées-cures en 2000**.

L'établissement de **Rochefort**, spécialisé dans les rhumatismes, la phlébologie et les maladies dermatologiques, totalise **40 % de la fréquentation régionale**, alors que la part de l'établissement de **La Roche-Posay**, spécialisé dans les soins de dermatologie, est de **31%**.

Entre **1998 et 2000**, la fréquentation de ces établissements demeure **globalement stable** : seul l'établissement thermal de **La Roche-Posay** accuse une **baisse de 10,8 %**.

Le tourisme fluvial

Les **bateaux-croisières sur la Charente** sont au nombre de 6, pouvant accueillir près de **700 personnes**.

62 bateaux habitables dits « pénichettes » peuvent être loués par les touristes : certains bateaux peuvent accueillir jusqu'à 10 personnes.

En **2000**, les **bateaux-croisières** ont accueilli près de **30 000 touristes**. Ces bateaux ont effectué environ **40 semaines de location**. Il faut noter que la fréquentation peut atteindre 10 000 touristes pour un bateau. Les « **pénichettes** » comptent près de **10 000 personnes** pour environ **30 semaines de location**.

Le tourisme fluvial est très prisé par la clientèle étrangère : **80 % des touristes** sont des **étrangers** avec une majorité d'**allemands** et de **néerlandais**.

Le tourisme de plaisance

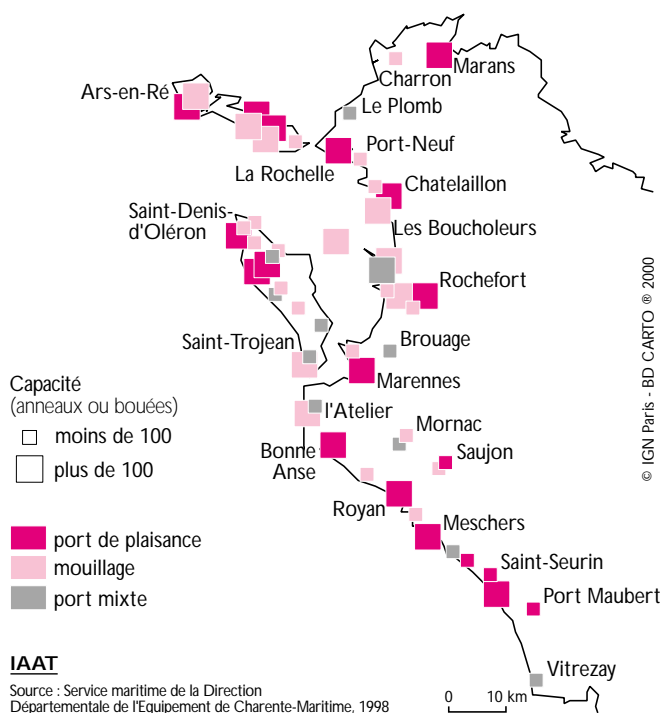
D'après une enquête réalisée en 1999 par le service maritime de la Direction départementale de l'équipement de la Charente-maritime, les **30 ports** du département (dont 19 ports de plaisance et 11 ports mixtes avec une activité de plaisance) ont enregistré près de **62 000 journées-escales en 1998**.

La **capacité totale** est de **8 700 places**. Celle-ci **semblerait insuffisante** car le nombre de places supplémentaires attendues par les plaisanciers s'élèverait à environ 1 700 pour cette même année.

Les **emplois** directement liés à la plaisance sont au nombre de **112 dont 92 permanents**.

Les ports ne sont pas les seuls lieux à accueillir les plaisanciers. **26 zones de mouillage organisé** ont été comptabilisées en 1998 soit environ 2 250 places. **9** de ces zones de mouillage **comptent plus de 100 bouées**.

Ports et mouillages en Poitou-Charentes (1998)



¹⁾ Enquête directe auprès des loueurs de bateaux sur la Charente, CRT/DRT, 2001.

Enquête réalisée en 1998 auprès des capitaineries des ports de la Charente-Maritime, service maritime de la Direction départementale de l'équipement de la Charente-Maritime, édition 1999.

La Gazette officielle du tourisme, fréquentation des établissements thermaux en 2000, publication hebdomadaire de l'Office des nouvelles internationales, édition du 7 mars 2001.

La Gazette officielle du tourisme, fréquentation des établissements thermaux en 1998, publication hebdomadaire de l'Office des nouvelles internationales, édition du 24 mars 1999.

Chiffres clés du tourisme Charente-Maritime 2000/2001, Observatoire du tourisme de la Charente-Maritime, édition 2001.

²⁾ La thalassothérapie est une filière touristique qui permet le traitement de diverses affections par les bains d'eau de mer et le climat maritime.

³⁾ Thermalisme : ensemble de moyens médicaux, hospitaliers, sociaux, mis en œuvre pour l'utilisation thérapeutique des eaux de source.

TOURISME

Les formations du tourisme en Poitou-Charentes

Les formations diplômantes aux métiers du tourisme sont assez nombreuses en Poitou-Charentes :

Niveau Baccalauréat :

- Baccalauréat professionnel **services et accueil** à Ruelle sur Touvre, L'Isle d'Espagnac et Poitiers.
- Baccalauréat professionnel **restauration** à Saint-Yrieix, La Rochelle et Poitiers.
- Baccalauréat professionnel **hôtellerie** à Poitiers.
- Baccalauréat technologique **hôtellerie** à La Rochelle.

Niveau Bac+2, Bac+4 et Bac+5 :

- Brevet de technicien supérieur **tourisme et loisirs** à Saintes, La Rochelle, Royan, Chevanceaux, Châtelailon et Poitiers.
- Brevet de technicien supérieur **hôtellerie-restauration** à Saint-Yrieix et La Rochelle.
- Maîtrise des sciences et techniques **hôtellerie internationale** à La Rochelle.
- Diplôme d'études supérieures spécialisées **développement culturel de la ville** à La Rochelle.
- Diplôme d'études supérieures spécialisées **aménagement du territoire et économie du développement local**, et Diplôme universitaire **économie du tourisme et des loisirs** à Poitiers.